

FICHE DE POSTE

MAINTENANCE MATERIEL ROULANT

Technicien de maintenance du matériel roulant (F/H)

La direction maintenance de la filiale Stretto assure la disponibilité, la fiabilité et la performance de ses Tram-Trains. Elle conçoit, met en œuvre et pilote les stratégies de maintenance préventive, corrective et améliorative, au service de la continuité opérationnelle.

MISSIONS PRINCIPALES :

- Réaliser des opérations de diagnostic et de maintenance corrective (compétences en mécanique, électricité, électronique et automatisme)
- Réaliser des opérations de maintenance préventive
- Utiliser et préconiser les différents outillages, appareils de mesure et logiciel de maintenance
- Savoir faire la bonne saisie informatique dans la GMAO de toutes les interventions réalisées : traçabilité, rapports, REX, essais
- Faire des propositions d'innovation relative aux moyens industriels
- Appliquer les règles de sécurité et de protection sur le site de maintenance
- Application de la documentation de maintenance (livrets de maintenance, gammes, etc.) au travers de réalisation des différents modules de maintenance préventive
- Participation à la rédaction des processus métier (processus de dépannage des rames par ex.)
- Identifier et proposer des bonnes pratiques au sein de l'équipe et en transverse

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE

Responsable de la maintenance du matériel roulant

QUALIFICATION DU POSTE

Classe 3

APTITUDES ET COMPETENCES

Compétences requises :

- Proactif, dynamique
- Force de proposition
- Maîtrise de l'utilisation des outils informatiques
- Autonome et capable de gérer les priorités
- Travail d'équipe
- Avoir effectué des stages dans le domaine de l'électricité, de la mécanique ou encore de la maintenance industrielle

DUREE D'OCCUPATION DU POSTE

Durée du contrat d'apprentissage

HORAIRES DE TRAVAIL

35h – 08h30 – 16h30

LOCALISATION DU POSTE

Noisy Le Sec (93)

REMUNERATION

Salaire de base : Selon la grille des salaires apprenti 2026

Diverses primes : Paniers repas (9,50 €/jour travaillé), 13ème mois

Autres : Remboursement du pass navigo à hauteur de 50% / Indemnité de trajet, 1% Action Logement, Accès au parc ICF Habitat

CONDITIONS D'ACCES

- Préparation d'un Bac professionnel/ BTS en électricité, mécanique ou maintenance industrielle
- Casier judiciaire vierge (volet 3)
- Permis B – véhiculé